

CARACTÉRISTIQUES ET ENVIRONNEMENT DU POSTE	
N° Poste	000004171
Libellé du poste	Intervenant(e) Social(e) en commissariat
Structure de rattachement du poste	Poste rattaché aux chargées de mission de la Direction de la Tranquillité Publique
Métier	Diplôme de travailleur social : assistant(e) social(e), éducateur(trice) spécialisé(e) ou conseiller(ère) en économie sociale et familiale
Nom du responsable hiérarchique direct	M ATTAL Frédéric et M PILLON Jérôme
MISSIONS	Garantir un traitement social adéquat aux situations particulières rencontrées par les services de la Police nationale de la Circonscription de Sécurité Publique de Montreuil. Grâce à sa connaissance du réseau médico-socio-éducatif du territoire, informer et orienter spécifiquement vers les services adaptés.

ACTIVITÉS PRINCIPALES	Remarques et compléments	Évaluable
Réaliser une intervention de proximité auprès de toute personne majeure ou mineure, victime ou mise en cause concernée par une affaire présentant un volet social. Sont particulièrement concernés les cas de violences conjugales et intra-familiales, les situations de détresse et de vulnérabilité (personnes âgées isolées, –les cas de mineurs primo délinquants, etc.)		x
Mener des entretiens individuels permettant de réaliser une évaluation de la situation de la personne concernée afin de repérer les situations de détresses sociales		x
Conseiller et faciliter l'orientation de la personne vers les services sociaux et de droit commun (services sociaux Départementaux, Protection Maternelle Infantile, Centre Médico-Psychologique, etc.)		x
Rendre compte de son activité via des rapports d'activité mensuels à la Direction Territoriale de Sécurité et Proximité et trimestriels à la ville		x
Articuler son action avec un large réseau partenarial comprenant notamment les structures départementales de prise en charge sociale, les services de la Ville de Montreuil, les associations d'aide aux victimes, etc.		x
Participer aux réunions des différents réseaux actifs sur la ville (réseau de lutte contre les violences faites aux femmes, les réunions d'Évaluation des Situations d'Adultes en difficulté, le groupe de prévention de l'entrée dans la délinquance des mineurs, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, etc.)		x
Instaurer un travail quotidien avec les policiers nationaux des différents services, la psychologue de la Police nationale, l'officier de prévention et les Délégués à la Cohésion Police Population		x

ACTIVITÉS / COMPÉTENCES DÉTAILLÉES

Savoir faire	Sélectionner
Excellente connaissance des partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance ainsi que des partenaires sociaux (connaissance de leurs compétences respectives et des dispositifs de droit commun)	x
Sensibilisation aux compétences et missions policières	x
Avoir des compétences dans la relation d'aide et techniques d'entretien, de gestion des situations de crise et/ou d'urgence	x
Être en possession d'un diplôme de travail social délivré par les services de l'Etat (ASS/ES/CESF)	x
	x

	x
--	---

Savoirs	Sélectionner
Connaître les dispositifs sociaux de droit commun et des structures associatives ou autres locales (fortement conseillé)	x
Avoir des notions de droit public et des collectivités territoriales, de droit pénal et civil. Connaître les lois et procédures fondamentales.	x
Appréhender le champ de la protection des victimes	x
Être sensibilisé aux compétences et missions policières	x
Maîtriser l'outil informatique : logiciels de bureautique (Writer, Calc, Impress, Draw, etc.)	x
	x
Savoir-être	Sélectionner
Avoir des aptitudes relationnelles	x
Faire preuve d'adaptabilité, de disponibilité, d'autonomie, de rigueur et de discrétion	x
Être en capacité d'évaluation et d'analyse	x
Faire preuve de responsabilité et de sens du service public : respecter la légalité, les droits et devoirs du fonctionnaire, les valeurs professionnelles et la déontologie du métier	x
Travailler en équipe et en transversalité	x
Être autonome dans l'organisation de son travail	x
Être en relation avec sa hiérarchie : rendre compte, respect des consignes, force de proposition, aide à la décision et à la maîtrise des risques	x
Détenir des capacités de médiation	

MOYENS	Sélectionner
Matériel informatique et bureautique, logiciels spécifiques, logiciels libre office, Internet et Intranet	x
Un téléphone fixe (commissariat) et portable (ville)	x
Un bureau au commissariat et un poste de travail dans un bureau dans la direction de la Tranquillité Publique.	x
CONTEXTE de l'activité	x

L'intervention sociale en commissariat s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, faites aux femmes, et l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté. Conformément à l'article L 121-11 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité. Son officialisation repose sur les circulaires interministérielles des 1^{er} août et 21 décembre 2006 relatives à l'extension des intervenants sociaux dans les services de police et de gendarmerie qui constituent le cadre de référence du dispositif.

L'accueil physique et téléphonique des usagers se déroule au commissariat de police et dans un bureau spécialement affecté à cette mission (afin de garantir la confidentialité des échanges) et équipé pour remplir la dite mission. Des visites à domicile pourront être exceptionnellement effectuées sous réserve des conditions de sécurité.

CONDITIONS D'EXERCICE	Sélectionner
Obligation de respect de la discrétion et de la confidentialité	x
Règles de déontologie afférentes au travail social et à la Police nationale	x
Sous l'autorité fonctionnelle du commissaire et hiérarchiquement rattaché à la direction de la Tranquillité Publique	x

FICHE DE POSTE
INTERVENANT(E) SOCIAL(E) en COMMISSARIAT

Mise à jour juillet 2019

PERMIS	Sélectionner
Souhaité	

AGENT AFFECTE SUR LE POSTE	
Matricule	
Nom Prénom	
Titre d'occupation du poste	Occupant principal
Statut	
Catégorie	A (tous les travailleurs sociaux sont passés en catégorie A au 1 ^{er} février 2019)
Filière	Socio-éducative
Cadre d'emploi	
Grade	
Position statutaire	
Date de début d'occupation du poste	
Quotité du temps de travail de l'agent	Temps complet

Date :

Signature du N+1

Signature de l'agent

Visa DRH